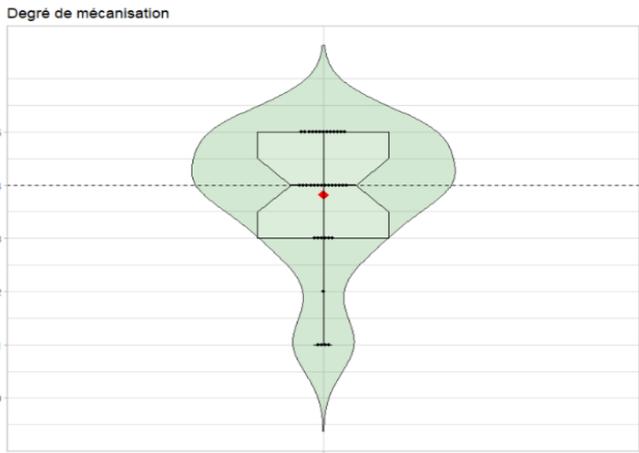


SYSTÈMES MARAÎCHERS AGROÉCOLOGIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE

La mécanisation, un outil ou une contrainte ?

Etat des lieux de départ suite aux diagnostics des fermes

Les fermes diagnostiquées sont plutôt mécanisées. Le degré de mécanisation moyen et médian est de 4. La plupart sont entre 3 et 5.



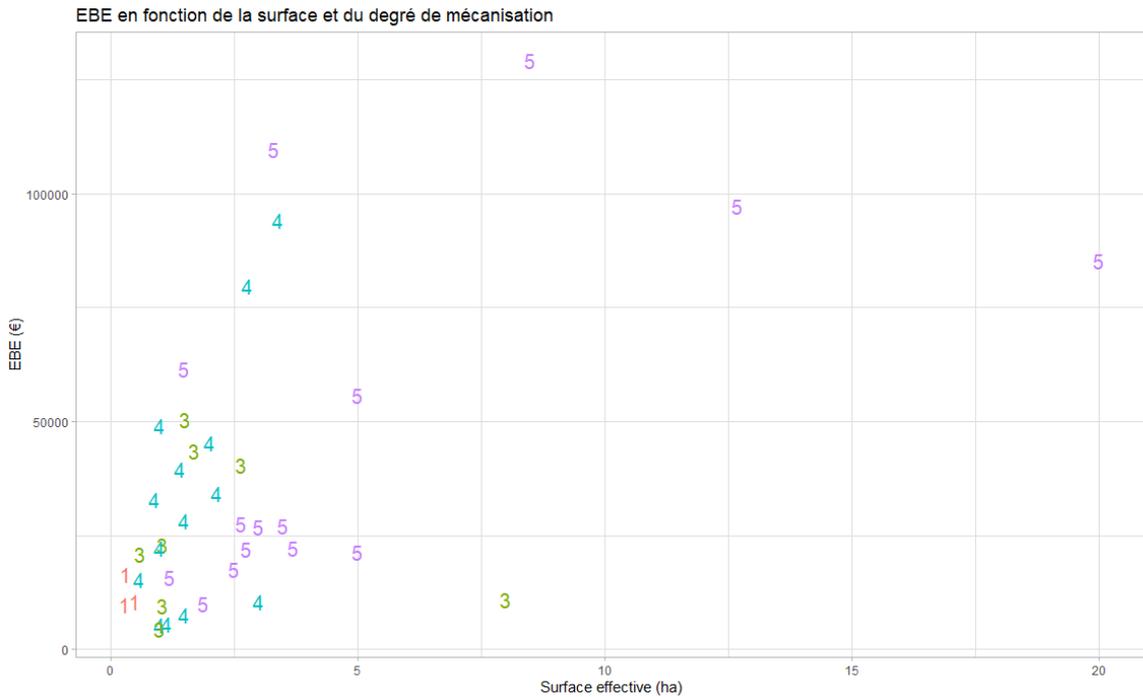
Degré de mécanisation des fermes diagnostiquées

Degré de mécanisation (de 1 à 5)

- 1- Absence de mécanisation
- 2- Motoculteur et/ou tracteur
- 3- Travail du sol (TDS) avec outil attelé
- 4- TDS + gestion de l'herbe ou planteuse ou semoir
- 5- TDS + gestion de l'herbe + planteuse + semoir

Une majorité de maraîchers enquêtés possèdent à minima un tracteur et des outils de travail du sol

Mécanisation et rentabilité font-elles toujours bon ménage ?



Pour rappel, l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) doit permettre le remboursement des annuités, les prélèvements privés ainsi qu'une marge de sécurité.

L'enquête semble montrer qu'une surface minimum est nécessaire pour atteindre un EBE permettant d'avoir un prélèvement de 18 000 € (équivalent 1500€/mois).

Les degrés de mécanisation de 1 correspondent à des exploitations de moins de 1ha. Pour exploiter une surface de plus de 5ha l'ensemble des fermes est équipé d'outils de travail du sol, de gestion de l'herbe, de planteuses et de semoirs.

Ainsi, la mécanisation semble être un facteur clé dans la réussite économique des projets.

Point de vigilance :

L'étude a aussi permis de faire une approche sur l'autonomie financière des exploitations. Ainsi, nous avons pu constater que les structures n'ayant pas de mécanisation sont aussi des structures qui n'ont pas d'endettement bancaire. Elles bénéficient ainsi d'une autonomie financière de 100%. La hausse du degré de mécanisation entraîne une baisse du taux d'autonomie financière (75% pour des structures avec un degré 3 de mécanisation). L'analyse montre aussi que certaines années, les annuités peuvent la valeur de l'EBE.

Ainsi, Il semblerait que le degré de mécanisation impacte négativement l'autonomie financière des exploitations. La stratégie d'investissement et de mécanisation doit donc être raisonnée. Pour cela, des solutions de mutualisation existent.

« Le maraîchage est un métier dur physiquement. La mécanisation permet d'envisager plus facilement l'exploitation dans le temps. Toutefois, la mécanisation peut engendrer un endettement important pour des structures de petites tailles. Dans mon cas, l'entrée dans une CUMA m'a permis de gérer facilement les investissements sans impacter la rentabilité de ma structure. »